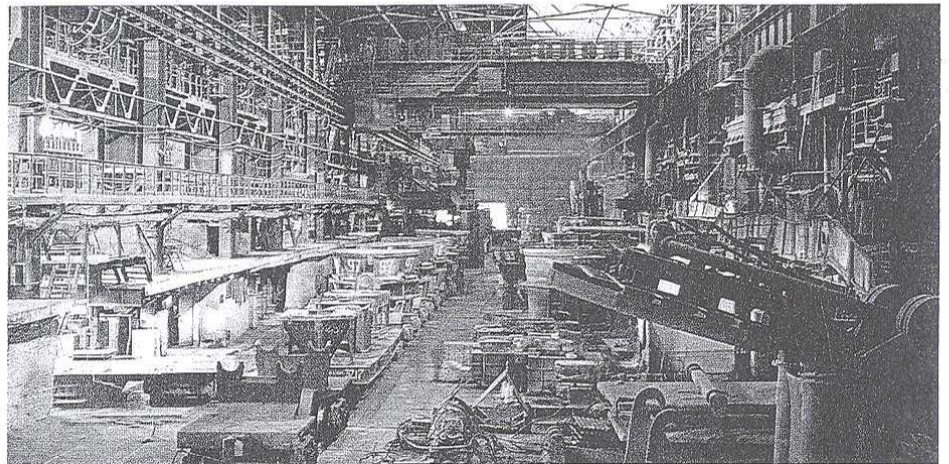


Les industries métallurgiques et mécaniques en tractation

Industrie. Le secteur des industries métallurgiques et mécaniques (IMM) est sur la voie d'être intégré dans le Plan d'Accélération Industrielle (PAI). Un secteur stratégique qui est en quête de nouvelles opportunités de développement au niveau national. PAR GHIZLAINE BADRI

La conférence organisée par la CFCIM (La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc), était une nouvelle occasion pour remettre sur la table le dossier du développement du secteur de la métallurgie. La Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Electromécaniques (FIMME), la Bourse Nationale de Sous-Traitance et de Partenariat (BNSTP), l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA), ainsi que des représentants du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement, et de l'Economie Numérique et de l'Ambassade de France et une trentaine d'entreprises françaises se sont ainsi rencontrés, le temps d'une soirée débat à Casablanca, pour discuter de l'importance de l'intégration des Industries Métallurgiques et Mécaniques au plan d'accélération industrielle. Les Industries Métallurgiques et Mécaniques (IMM) représentent 30% du déficit industriel du Royaume, d'où l'importance de favoriser la production locale, et d'encourager une délocalisation et une coproduction maîtrisées, c'est d'ailleurs l'objectif in fine de ces rencontres transversales qui tentent d'identifier de nouveaux terrains de développement et de production locales. « Nous avons aujourd'hui un bilan à faire avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'identifier l'énorme gisement de croissance que représente le secteur. Nous avons conscience de l'importance de l'implication des industriels pour la mise en place d'un écosystème public privé » a souligné Watika El Khalfi directrice de l'Industrie au ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Investissement et des nouvelles Technologies. Le Plan de Développement



L'impact sur l'économie sera considérable en termes d'emploi, de développement humain, de valeur ajoutée de taux de croissance et d'équilibre de la balance commerciale.

Industriel (PAI) mis en place par Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique, est fixé à 20 milliards de Dirhams entre 2015-2020, permettant ainsi une ventilation de 3 milliards de Dirhams chaque année en faveur du secteur industriel. La signature de l'accord sur l'écosystème des industries métallurgiques (IMM) entre la fédération sectorielle et le ministère de tutelle en est donc à sa dernière ligne droite. Cette nou-

velle intégration permettra au total, la création de 500.000 emplois à l'horizon 2020. L'industrie de l'automobile qui représente pour sa part 40 milliard de DH de chiffre d'affaires à l'export, verra son effectif s'accroître de 85.000 nouveaux emplois. Pour rappel, Abdelhamid Souiri, président de la Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Electromécaniques (FIMME), lors de sa rencontre avec Moulay Hafid Elalamy, il y a quelques semaines, avait insisté sur la nécessité d'avoir accès à un acier produit sur place afin d'éviter le coût élevé, les difficultés d'acheminement, ainsi que les problèmes de trésorerie imputables à cette matière première. Une nouvelle feuille de route qui met l'accent sur l'instauration de mesures anti dumping concernant notamment, les produits laminés à chaud et la protection de produits laminés à froid, permettant ainsi au secteur des IMM une meilleure compétitivité qui ne peut se concrétiser que grâce à l'aide, l'appui et une volonté affichée des pouvoirs publics pour booster le secteur. ■